



Projet d'activités 2024
- synthèse -



Sommaire

Introduction.....	3
Occitanie en scène : missions.....	3
Un projet en cours d'évolution.....	4
Le déploiement du socle des missions d'Occitanie en scène en 2024.....	5
1. La mise en œuvre des missions de conseil, d'information, de ressource et de communication.....	5
2. Les missions de conseil des territoires et des acteur·rice·s.....	6
2.1. La dynamique de conseil en région.....	6
2.2. La dynamique d'aide en région.....	6
3. Les missions d'accompagnement à la mobilité artistique et professionnelle.....	7
4. Les missions inter-régionales.....	8
5. L'accompagnement des acteur·rice·s culturel·le·s à la coopération et au développement de projets européens et internationaux.....	9
5.1. La coopérative de projets.....	9
5.2. L'appel à projet internationalisation.....	9
6. L'emploi et la dynamique du Coreps Occitanie.....	10
Les projets européens, projets de coopération et de développement de l'association.....	11
1. Stronger Peripheries.....	11
2. EKO – Pyrénées de cirque.....	11
3. Pyrenart II – Une Communauté pour entreprendre dans les arts vivants.....	12

Introduction

Occitanie en scène : missions

Occitanie en scène est l'agence régionale du spectacle vivant en Occitanie.

L'association a pour but de contribuer au développement artistique et culturel en Occitanie dans l'objectif d'en faire une région dynamique pour les créateur·rice·s qui y vivent et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques, dans une perspective d'aménagement culturel du territoire et de réduction des inégalités d'accès à la création artistique. Ses domaines d'intervention couvrent l'ensemble du champ des arts vivants : le cirque, la danse, la musique, le théâtre et leurs formes associées et croisées, pour la scène, l'espace public ou la piste.

L'association Occitanie en scène conduit en ce sens :

- Une **mission d'information et de ressource** à destination des acteur·rice·s du spectacle vivant (veille artistique et professionnelle, organisation de rencontres professionnelles thématiques, mise en place de newsletters professionnelles, etc.),
- Une **mission de conseil et d'accompagnement des territoires et des acteur·rice·s du spectacle vivant**, dans une optique de structuration, de professionnalisation, de mise en réseau et de développement de coopérations (mise en place de dispositifs d'accompagnement au développement, coordination de travaux de filière, rendez-vous conseil, organisation de plateaux et visionnages artistiques, aide à la diffusion en réseau et tournées territoriales, etc.),
- Une **mission d'accompagnement au repérage artistique et à la mobilité artistique et professionnelle**, en région et hors région à l'échelle nationale, européenne et internationale (aides à l'export, aide à la mobilité, conseil en développement international, charte d'aide à la diffusion, etc.),
- Une **mission d'accompagnement au développement de projets de coopération et projets internationaux**.

L'aire principale d'activités de l'association Occitanie en scène couvre le territoire des treize départements de la région Occitanie. Plus largement, l'association vise à développer des projets interrégionaux, nationaux, européens et internationaux.

Avec un projet renouvelé et construit à l'aune du nouveau territoire régional, Occitanie en scène est dotée de nouvelles missions depuis fin 2018 :

- Sur le territoire régional, Occitanie en scène réoriente son accompagnement à la diffusion dans le cadre de réseaux de production ou de diffusion, dans une logique d'appui aux solidarités territoriales et à la coopération et de mise en réseau.
- La mobilité artistique et professionnelle du spectacle vivant devient le fer de lance d'Occitanie en scène. En renforçant l'accompagnement des professionnel·le·s à l'échelle nationale, européenne et internationale dans une perspective de structuration et de professionnalisation à l'export, et en accentuant les aides à la diffusion des œuvres hors de la région, l'association devient le principal interlocuteur des professionnel·le·s pour toutes les questions relatives à la mobilité.
- Enfin, s'appuyant sur son expertise dans le domaine de la coopération européenne et internationale, Occitanie en scène s'affirme comme un point d'appui au développement des projets culturels européens et internationaux. L'agence dynamise les projets culturels de coopération et renforce la présence des professionnel·le·s de la culture dans les programmes européens.

Un projet en cours d'évolution

Occitanie en scène est arrivé en 2022 au terme du projet pluriannuel d'objectifs 2019-2022, premier projet pluriannuel défini et adopté suite à l'extension de Réseau en scène dans le cadre de la fusion des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Un travail d'évaluation de cette première génération de projet à l'échelle de l'Occitanie est actuellement en cours, et devrait conduire à la définition de nouvelles missions et nouveaux objectifs pour la période 2024 à 2027, dans un dialogue étroit association les partenaires et usagers de l'association. Ainsi, le projet annuel 2024 devra nécessairement être relu et révisé, une fois cette évaluation et ces priorités pluriannuelles définies, pour le mettre en conformité avec ceux-ci.

Dans cette temporalité particulière, le présent projet 2024 est bâti comme une déclinaison du précédent projet pluriannuel 2019-2022 qui a été adopté par le Conseil d'administration d'Occitanie en scène, il en est la traduction opérationnelle, dans le respect des priorités et des indicateurs de suivi qui ont été fixés en étroite relation avec les partenaires publics d'Occitanie en scène.

Outre les adaptations liées à l'évolution des missions de l'association, un autre élément majeur induit de continuer d'apporter des adaptations dans ce projet pour l'année 2024 : la crise de la Covid-19 a profondément touché le secteur du spectacle vivant, les effets sont profonds et, même si l'on ne peut à ce stade identifier toutes les mutations induites, il est nécessaire de re-calibrer certains dispositifs, certains critères, pour mieux répondre aux besoins des filières du spectacle vivant. Ainsi, tout au long de l'année, et en relation avec les travaux engagés au sein des réunions des collègues professionnels d'Occitanie en scène, pourront être proposées et adoptées des adaptations à ce projet.

Le déploiement du socle des missions d'Occitanie en scène en 2024

1. La mise en œuvre des missions de conseil, d'information, de ressource et de communication

L'information et la ressource est un outil central mis en place par l'association afin de développer la veille artistique mais aussi le développement professionnel, tant des équipes artistiques que des structures d'accompagnement ou de diffusion.

De manière opérationnelle, cela se traduit chronologiquement en 2024 par :

- le **développement de l'animation des réseaux sociaux de l'association**, avec une diffusion quotidienne d'informations au regard de la ligne éditoriale définie pour chacun des réseaux sociaux utilisés. En outre, il est prévue une ouverture en 2024 d'une diffusion sur Instagram, et le développement des outils de suivi statistique.
> Objectifs 2024 : communauté de 20 000 membres / diffusion quotidienne
- la **diffusion d'une lettre d'information (infobulletin) bi-mensuelle**. Une refonte graphique de la newsletter et des emailing a été réalisée en 2022 pour adapter celle-ci à la nouvelle identité visuelle de l'association. L'enjeu pour la saison 2023-24 est de consolider cette lettre d'information et de réduire d'autant l'envoi isolé d'informations par email, en corrélation avec les objectifs de sobriété numérique de l'association.
> Diffusion 2024 : 25 000 destinataires / 60 infobulletins envoyés
- la **diffusion d'une lettre d'information du Coreps Occitanie**, à un rythme de 10 numéros par an, portant notamment sur l'actualité sociale, syndicale et professionnelle
> Diffusion 2024 : 25 000 destinataires / 10 newsletters envoyées
- la **diffusion d'une lettre d'information bi-annuelle dédiée au public international**
> Diffusion 2024 : 3 000 destinataires / 2 newsletters internationales envoyées
- le **développement du blog**, avec des publications concernant l'actualité des créations accompagnées sur l'ensemble des dispositifs d'aide et la mise en place d'une stratégie plus éditoriale autour de l'international. Une refonte graphique du blog est également prévue pour adapter celui-ci à la nouvelle identité visuelle de l'association.
> Objectifs 2024 : 175 articles sur le blog
- la **mise en production du nouveau site internet**, site vitrine de l'association et portail de communication vers l'ensemble des outils numériques de l'association
> Objectifs 2024 : 150 000 visites sur l'ensemble des plateformes numériques de l'association / 80 000 visites sur nos principaux sites internet / 30 000 visites sur le site du Coreps
- le développement **de la plateforme open-source** destinée à la collecte, l'hébergement, le traitement en temps réel et la mise à disposition (open-data) de données d'observation, comme outil d'appui aux dynamiques d'observation participative et partagées.
- la **mise en place d'une plateforme numérique de documentation** et de formation rassemblant les fils de veille et ressources numériques.

2. Les missions de conseil des territoires et des acteur·rice·s

2.1. La dynamique de conseil en région

L'information et le conseil constituent l'ossature des actions d'Occitanie en scène. Cette fonction de conseil fait d'autant plus sens au regard de l'instabilité actuelle du secteur du spectacle vivant (crises financière, écologique, sanitaire, etc.).

En 2024, le déploiement de la dynamique de conseil et d'accompagnement en région passent par :

- les **permanences et présences territoriales**, assumées par les conseillers, chaque mois sur les territoires concernés, et déployées en présentiel ou en visio-conférence en fonction des contraintes sanitaires le cas échéant.

> Objectifs 2024 : 600 représentations vues par l'équipe / 350 RDV conseil avec les équipes artistiques / 100 RDV conseil avec les structures de diffusion

- la **mise en place de réunions régulières (trois par an) des membres des deux collèges professionnels de l'association**, animées avec les représentant·e·s de ces collèges au Conseil d'administration de l'association. Ces réunions, proposées à partir du début de saison 2021-2022 ont pour objet de renforcer la dynamique d'échanges interne à l'association et de répondre au besoin de lien qui a été exprimé par de nombreux·ses acteur·rice·s et structures.

> Objectifs 2024 : 200 adhérent·e·s / 3 réunions des membres des collèges

- le **développement de la fonction d'appui aux schéma aux travaux de structuration des filières**. En 2024 une inflexion importante sera donnée sur la mise en œuvre de cette mission. Il s'agit de partir, pour les travaux d'observation, d'une approche transversale avec la mise en place des mêmes outils pour l'ensemble du spectacle vivant (tronc commun d'indicateurs), pour éviter la démultiplication des démarches et outils, filières par filières. L'objectif est de rationaliser l'approche tout en garantissant que des données clés puissent être mobilisées sur l'ensemble des filières.

> Objectifs 2024 : mise en place d'un tronc commun d'observation socio-économique sur l'ensemble des filières / accompagnement des travaux de concertation sur trois filières (Sodac cirque / Contrat de filière musiques actuelles / Plateforme Occitanie jeune public).

- la **mise en place de rencontres professionnelles thématiques et rencontres régionales de diffusion**. Ces rencontres sont à la fois des temps de travail, d'ouverture et de réflexion mais également de mise en réseau. Ces rencontres font l'objet pour la saison 2023-2024 de l'édition d'un programme professionnel annuel (voir document en annexe).

> Objectifs 2024 : 3 500 professionnel·le·s participants aux rencontres professionnelles, plateaux artistiques et visionnages organisés / 50 actions de rencontres professionnelles, plateaux artistiques et visionnages organisés par ou en partenariat avec Occitanie en scène.

2.2. La dynamique d'aide en région

Occitanie en scène encourage et assure une part la prise de risque artistique et financier en soutenant les initiatives des diffuseurs qui programment, en s'inscrivant dans des réseaux, pour un large public, des œuvres de création audacieuses. Sur la base d'un diagnostic et d'une expertise partagée, l'association développe son accompagnement vers des projets professionnels structurés, repérés, dès lors qu'il y a convergence d'opérateurs sur la programmation de ces œuvres. L'objectif est donc à la fois d'accompagner la diffusion sur le territoire régional, mais surtout d'accompagner la structuration des différents réseaux de coopération entre programmeurs.

Pour que cette nouvelle démarche trouve une juste place, en complémentarité avec les dispositifs de soutien publics, **Occitanie en scène déploie une contractualisation avec chaque réseau partenaire**, avec une identification précise des enjeux croisés repérés et sur lesquels Occitanie en scène concentre ses aides. Il s'agit ainsi résolument de mettre

ces aides au service des problématiques et objectifs de chaque réseau, tout en se détachant complètement d'une logique de guichet.

En 2024, seront organisées 3 **commissions d'aide** qui traiteront notamment les accompagnements à la diffusion dans le cadre des réseaux.

Plusieurs évolutions sont en cours concernant ces commissions et les aides à la diffusion en région :

- les commissions d'aide sont passées depuis 2023 de 4 à 3 occurrences par an, pour résoudre un certain nombre de problématiques techniques,
- pour favoriser la participation des professionnel·le·s et disposer de davantage de retours artistiques, des pré-commissions territoriales sont organisées, à l'échelle de 3/4 départements, en amont de chacune des commissions. Ces pré-commissions sont animées par les conseiller·ère·s référent·e·s.
- la mise en place d'une gamme de critères liés à l'éco-conditionnalité et l'éga-conditionnalité des aides d'Occitanie en scène doit être réalisée courant 2024.
- un travail de simplification des aides doit être réalisé pour faciliter le traitement et le suivi des aides : cela passera notamment par une révision du plancher d'aide, la mise en place de paiements forfaitaires pour les aides inférieures à un certain seuil, la révision des modalités de contrôle des bilans.
- une réunion de concertation inter-réseaux sera mise en œuvre par l'association pour créer une meilleure connaissance et une meilleure coordination entre les différents réseaux de production et de diffusion.
- enfin, une évaluation globale des résultats et effets induits par les dispositifs d'aide en région sera conduite pour identifier les évolutions à donner sur ce plan.

> Objectifs 2024 : 8 conventions de coopérations avec les réseaux d'opérateur·trice·s culturel·le·s en région, 50 opérateur·trice·s culturel·le·s bénéficiaires des dispositifs en région

3. Les missions d'accompagnement à la mobilité artistique et professionnelle

En renforçant l'accompagnement des professionnel·le·s à l'échelle nationale, européenne et internationale dans une perspective de structuration et de professionnalisation à l'export, et en accentuant les aides à la diffusion des œuvres hors de la région, l'association est le principal interlocuteur des professionnel·le·s pour toutes les questions relatives à la mobilité.

Les **dispositifs développés en 2024** :

- Aide à la mobilité artistique nationale et internationale,
- Aide à la mobilité avec retour contributif, dans le cas des auto-diffusions et co-réalisations,
- Aide dans le cadre de la Charte d'aide à la diffusion (en partenariat avec l'Onda),
- Bourses à la mobilité professionnelle ProMob pour les premiers déplacements de prospective, repérage, prospection de réseaux,
- Aide à la mobilité professionnelle, dans le cadre d'opérations mutualisées,
- Appel à projet « Internationalisation des pratiques ».

En outre, en lien avec le changement de direction de l'Onda, 2024 permettra d'assurer un **repositionnement et une refonte du dispositif de la Charte d'aide à la diffusion**.

Plusieurs évolutions sont à l'étude ou en cours pour 2024 :

- les commissions d'aide sont passées depuis 2023 de 4 à 3 occurrences par an, pour résoudre un certain nombre de problématiques techniques,

- pour favoriser la participation des professionnel·le·s et disposer de davantage de retours artistiques, des pré-commissions territoriales sont organisées, à l'échelle de 3/4 départements, en amont de chacune des commissions. Ces pré-commissions sont animées par les conseiller·ère·s référent·e·s.
- la mise en place d'une gamme de critères liés à l'éco-conditionnalité et l'éga-conditionnalité des aides d'Occitanie en scène doit être réalisée courant 2024.
- un travail de simplification des aides doit être réalisé pour faciliter le traitement et le suivi des aides : cela passera notamment par une révision du plancher d'aide, la mise en place de paiements forfaitaires pour les aides inférieures à un certain seuil, la révision des modalités de contrôle des bilans.
- le recours au dispositif d'aide à la mobilité avec retour contributif sera systématisé dans les cas de figure où il est pertinent.

> Objectifs 2024 : 80 équipes artistiques implantées en région soutenues (aide mobilité, aide charte d'aide à la diffusion, aide en région dans le cadre des réseaux, plateaux et visionnages), 600 représentations soutenues (tous dispositifs d'accompagnement), 80 oeuvres accompagnées (tous dispositifs), répartition territoriale des aides à la mobilité (Autres régions/Ile de France/Europe/International) : 60-20-10-10.

4. Les missions inter-régionales

Le volet inter-régional du projet 2024 se déploie principalement autour de :

- L'**aide à la tournée en musiques actuelles** (une seule commission par année désormais),
- Des actions menées en inter-régionalité au sein de la Collaborative.

En 2024, les actions menées en inter-régionalité continueront de se déployer au sein de La Collaborative :

- poursuite du dispositif **Faire-Part**, dédié à la mobilité des programmeur·rice·s (hors lieux labellisés et conventionnés), avec 8 délégations organisées sur l'année,
- mise en place du dispositif **pARTager** permettant le transfert de savoirs-faire et la mise en œuvre de jobshadowing entre équipes, autour de deux premières thématiques de travail,
- mise en place des trois temps **cARTographie** permettant d'informer les équipes artistiques d'une région des modalités et potentiels de diffusion d'autres régions,
- fin du projet de recherche-action **Objectif 13** dédié à la décarbonation appliquée au champ de la production et de la diffusion. L'opération lancée en avril 2021, s'étale sur deux ans et bénéficie du soutien du FACT. La méthode s'articule sur deux axes : le diagnostic et les expérimentations sur le terrain. Ce « projet de recherche-action » agit en plusieurs étapes : formation à l'auto-diagnostic des équipes des réseaux de la Collaborative, veille thématique, plateforme de ressources en ligne, désignation ou identification de référents sur le territoire, et enfin co-construction d'actions expérimentales. L'opération porte particulièrement sur la mobilité du spectacle vivant, en particulier celle des tournées, et celle du public, qui représentent la majeure partie du bilan carbone du secteur.

> Objectifs 2024 : 8 projets accompagnés dans le cadre de l'aide à la tournée.

5. L'accompagnement des acteur·rice·s culturel·le·s à la coopération et au développement de projets européens et internationaux

5.1. La coopérative de projets

L'objectif de la « Coopérative de projets européens et internationaux » est de **faire émerger une plateforme régionale d'appui à l'innovation et à la coopération européenne et internationale**, dans les domaines culturels et créatifs, singulièrement pour les arts de la scène. La Coopérative de projets européens et internationaux propose depuis 2019 **une palette d'actions et de modalités de travail** aux bénéficiaires :

- **une rencontre annuelle du réseau est organisée**, en alternance entre l'ouest et l'est du territoire régional, ces rencontres permettent de partager la stratégie globale, de veiller à la cooptation de nouveaux participants et de partager autour de l'actualité de développement européen et international (actualité des programmes, conférences, visites de repérage, etc.).
- des rencontres professionnelles (1 à 2 par an), ouvertes, dédiées à un programme ou un sujet stratégique (ateliers) et des temps de regroupement « compétences » dédiés à de l'échange et au renforcement de compétences spécifiques (connaissance des programmes, langues, ingénierie, outils de pilotage, etc.),
- l'organisation de **participations collectives aux rencontres de l'IETM** (une plénière par an),
- la **mise en place de délégations d'acteurs culturels aux voyages de repérages** « Destinations » de l'ONDA, aux IETM Campus, et notamment un voyage de repérage spécifique à l'euro-région Pyrénées-Méditerranée. Une délégation est notamment organisée par Occitanie en scène à la Mostra de Igualada (Catalogne).
- des temps de regroupement « laboratoire » (hackathons) dédiés à la fabrique de projets et d'idées autour du changement de société et de l'ouverture européenne,
- la mobilisation des programmes **Corps Européen de Solidarité**, dont Occitanie en scène doit obtenir l'accréditation pour l'Accueil, l'Envoi et la Coordination,
- le déploiement d'aides à la mobilité dans le cadre de l'**accréditation Erasmus+** obtenue en 2021 par l'association,
- des temps de rendez-vous individuels conseil pour les porteurs de projets qui souhaitent être accompagnés dans la conception de leurs projets, en lien avec On The Move,
- l'animation d'une **plateforme numérique** de veille dédiée aux membres de la coopérative de projets, accompagnée d'un conventionnement avec des structures et personnes ressources pour l'alimenter et la déployer (OnTheMove, Samba Résille, etc.).

> Objectifs 2024 : 150 bénéficiaires de la Coopérative de projets (accompagnement à l'internationalisation, mobilité professionnelle, rdv conseil/accompagnement)

5.2. L'appel à projet internationalisation

Pour accompagner l'internationalisation des pratiques et le développement de projets de coopération dans le cadre de financements européens, Occitanie en scène mettra en place en 2024 :

- des bourses à la mobilité professionnelle ProMob, pour accompagner la présence sur des temps de création de réseau, de développement professionnel, notamment en priorisant les demandes qui concernent une première présence au sein de **réseaux de coopération européenne et internationale**,

- un **accompagnement financier des porteurs de projets qui s'engagent à moyen terme dans une démarche d'internationalisation** (12 à 18 mois), par un appel à candidature et des conventions d'accompagnement à l'internationalisation (repérage, recherche de partenaires, participation à des dispositifs de formation internationaux, etc.). Cet appel à candidature, qui avait été suspendu en 2020 et 2021 a été relancé depuis 2023.
- le déploiement d'aides à la mobilité dans le cadre de l'**accréditation Erasmus+** obtenue en 2021 par l'association,
- un accompagnement sur mesure, s'appuyant sur le partenariat développé avec On The Move (rendez-vous conseil).

6. L'emploi et la dynamique du Coreps Occitanie

Occitanie en scène poursuit en 2024 les missions d'accompagnement et de secrétariat du Coreps Occitanie. Le Coreps Occitanie est l'instance de dialogue social régionale du secteur du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Il a pour objet d'instaurer un lien permanent de consultation, de concertation, de réflexion et de proposition pour l'Etat, les Collectivités Territoriales, les partenaires sociaux et les organismes sociaux et professionnels. S'inscrivant dans une complémentarité avec les autres espaces de dialogue social, qu'ils soient sectoriels ou interprofessionnels, le Coreps constitue le pendant régional du CNPS.

En 2024, le Coreps poursuivra ses travaux au travers de ses instances et commissions autour des thématiques suivantes :

- L'emploi et la formation tout au long de la vie : **l'objectif est de finaliser un accord-cadre associant l'ensemble des partenaires régionaux autour de la sécurisation des parcours professionnels.**
- Les conditions de travail, sécurité, hygiène et santé au travail et l'égalité professionnelle : **l'objectif est de finaliser, signer et diffuser une convention régionale de prévention et de lutte contre le travail illégal.**
- Les moyens dédiés à : la recherche, la création, la production, la diffusion et l'exploitation L'articulation des politiques publiques en faveur des branches professionnelles. **L'objectif principal est la signature et la mise en œuvre de la Charte** régionale produite par le groupe de travail production et diffusion du Coreps. Cette mise en œuvre passera par l'organisation de 3 rencontres territoriales pendant la saison 2023-2024.

> Objectifs 2024 : 15 réunions / 2 tableaux de bord publiés / 3 actions collectives / 90 signataires de la charte Madeleine H/F / 200 bénéficiaires des actions égalité femmes-hommes.

Les projets européens, projets de coopération et de développement de l'association

> Objectifs 2024 : 3 projets de coopération financés par l'Union Européenne

Outre ses missions permanentes et transversales, l'association déploie son action au travers d'une dynamique de projets, permettant à la fois de renforcer l'activité de la structure, tout en consolidant son budget par la mobilisation de fonds européens notamment :

1. Stronger Peripheries

Stronger Peripheries est un projet de coopération européenne de grande envergure, déposé par le réseau Southern coalition dans le cadre du programme « Europe créative » de l'Union européenne, avec le réseau Artemrede comme chef de file.

Le projet s'intéresse à mettre en réseau et développer des actions communes entre territoires du Sud de l'Europe, entendus au sens politique et non comme concept géographique, c'est-à-dire viser les personnes et structures du milieu culturel touchées par la crise politique et économique, souhaitant travailler sur la base d'un ensemble de valeurs et besoins qui découlent spécifiquement du travail en périphérie (des grands centres, etc.).

Le projet implique la mise en place de tandems pour des productions, des séminaires de formation et d'accompagnement, et le développement d'actions visant à augmenter la dynamique participative.

Au sein de ce projet, Occitanie en scène accompagne deux Scènes nationales du territoire : Narbonne et Tarbes, comme bénéficiaires associés.

2. EKO – Pyrénées de cirque

Eko – Pyrénées de Cirque est un nouveau projet Transfrontalier POCTEFA, dont le pilotage est assuré par La Grainerie.

Il s'inscrit dans la suite des projets précédents (Travesia, De Mar A Mar, etc.) et a pour ambition d'accompagner la transition écologique et le changement de modèle économique du secteur cirque transfrontalier.

Les objectifs sont les suivants :

- Accompagner les opérateurs et les artistes dans la mise en œuvre d'expérimentations plus vertueuses au regard de leur impact écologique.
- Réduire l'hyper-mobilité en accentuant la présence territoriale des artistes et des équipes artistiques : augmenter le temps passé sur les territoires, optimiser la présence des artistes en réorganisant la diffusion et la médiation.
- Former et accompagner les personnels et les artistes à ces enjeux en tenant compte de la diversité des territoires et des situations professionnelles.
- Expérimenter des dispositifs de mobilité du public en milieu urbain et en milieu rural afin d'améliorer les pratiques de déplacements.

Le projet se décline au travers d'un certain nombre d'actions entre 2023 et 2026, parmi lesquelles Occitanie en scène est particulièrement en charge de la gestion du fonds de production et de diffusion.

3. Pyrenart II – Une Communauté pour entreprendre dans les arts vivants

Pyrenart II est la poursuite du travail engagé sur le premier projet Pyrenart, à l'échelle transfrontalière avec l'Espagne. Le projet cherche à amplifier le travail d'accompagnement et de mise en réseau déjà réalisé.

Dans un contexte marqué par les crises, le territoire transfrontalier Franco-Espagnol est confronté à la nécessité d'engager de profondes mutations qui incitent à une redéfinition des modèles de production. Ces transformations obligent le secteur culturel et créatif, plus spécifiquement la filière du spectacle vivant, à ré-inventer de nouvelles manières d'entreprendre.

Qu'il s'agisse de fédérer des ressources locales, de réancrer de la valeur et de l'emploi en s'inspirant des logiques de l'économie circulaire ou des circuits courts, le projet Pyrenart-II organise une dynamique collective pour répondre aux besoins territoriaux de la filière, en impulsant un développement économique plus ancré, durable et inclusif, dont l'objet de favoriser le développement commercial et l'internationalisation de ses entreprises, en renforçant leurs capacités entrepreneuriales et leurs insertions dans de nouveaux marchés.

Pyrenart-II rassemble 12 partenaires, tous représentatifs du secteur du spectacle vivant transfrontalier espagnol (Guipuscoa, Zaragoza, Huesca, Girona) et français (Pyrénées-Atlantiques, Hautes -Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège) pour renforcer la chaîne de valeur de cette filière.

À travers un itinéraire en 5 actions pendant 36 mois, Pyrenart-II densifie la professionnalisation et l'internationalisation des entreprises artistiques et culturelles avec des formations, un parcours «entrepreneuriat» avec :

- la création de deux incubateurs destinés aux entrepreneurs émergents ;
- des espaces d'expérimentation et de distribution pour produire des projets artistiques associés à des modèles économiques novateurs et soutenables,
- et la mutualisation de nouveaux services pour élargissant les marchés avec d'autres secteurs d'activités sur l'ensemble du territoire POCTEFA. En impliquant des mentors, des chercheurs et des professionnels, les actions menées seront capitalisées sous forme d'outils et méthodologies, notamment à travers des publications et une plateforme numérique.

Le projet Pyrenart II est piloté par Occitanie en scène.



8 avenue de Toulouse - CS 50037
34078 Montpellier Cedex 3
+ 33 (0)4 67 66 90 90

contact@occitanie-en-scene.fr
www.occitanie-en-scene.fr

Siret 311 199 418 00048 - APE 9499Z
Licences PLATESV-R 2020-002635
PLATESV-R 2020-002636

